

Séance publique du conseil communal du 12 décembre 2024

Approbation de l'ordre du jour.

1. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
2. Adaptation du règlement général de police ;
3. Approbation d'un devis relatif à l'application d'enrobés bitumineux sur différents chemin ruraux ;
4. Approbation du compte administratif 2023 ;
5. Approbation du compte de gestion 2023 ;
6. Introduction de tarifs pour l'organisation de la manifestation nommée « Adventsmaart » ;
7. Avis sur le projet de budget rectifié de l'année 2024 et le projet de budget de l'année 2025 de l'Office Social du Canton de Redange ;
8. Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025 ;
9. HUIS CLOS : Nomination d'un délégué et d'un délégué suppléant auprès du Centre d'Initiative Wiltz Plus « CIGR » ;

Divers.

Toutes les décisions, hormis celle concernant le point 8 de l'ordre du jour, ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

Le présent point de l'ordre du jour sera reporté à une date ultérieure.

Adaptation du règlement général de police

Le présent point de l'ordre du jour sera reporté à une date ultérieure.

Approbation d'un devis relativ à l'application d'enrobés bitumineux sur différents chemin ruraux

Approbation des plans et devis du 26 novembre 2024 établis par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture, Circonscription Nord à Diekirch concernant les travaux d'application d'enrobés bitumineux sur un chemin de la voirie rurale à Lannen au lieu-dit « rue de Hostert », au montant total de 112.750,00.- € T.T.C (projet no. 103086).

Approbation du compte administratif 2023

Arrêt provisoire du compte administratif 2023 conformément au tableau récapitulatif suivant:

Boni du compte de 2022	9'771'067.39
Recettes ordinaires	17'456'503.74
Recettes extraordinaires	145'362.25
Total des recettes	27'372'933.38
Mali du compte 2022	0.00
Dépenses ordinaires	12'729'127.49
Dépenses extraordinaires	6'292'133.74
Total des dépenses	19'021'261.23
BONI	8'351'672.15
MALI	

Approbation du compte de gestion 2023

Arrêt provisoire du compte de gestion 2023 conformément au tableau récapitulatif suivant :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	17'456'503.74	145'362.25
Total des dépenses	12'729'127.49	6'292'133.74
Boni propre à l'exercice	4'727'376.25	
Mali propre à l'exercice		6'146'771.49
Boni du compte 2022	9'771'067.39	
Mali du compte 2022		
Boni général	14'498'443.64	
Mali général		6'146'771.49
Transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire	- 6'146'771.49	+ 6'146'771.49
Boni définitif	8'351'672.15	
Mali définitif		

Introduction de tarifs pour l'organisation de la manifestation nommée « Adventsmaart »

Introduction la liste de prix suivante pour l'organisation de la manifestation « Adventsmaart » :

Kichelcher Mix	(200g)	5,00 €
Chrëschtdags Kichlecher	(150g)	3,00 €
Mandel Stären	(150g)	3,00 €
Schoko Crossies	(150g)	3,00 €
Schnéimännerscher	(120g)	2,00 €
Briegschokela	(150g)	2,00 €
Schoki Läffel	(45g)	1,00 €
Kierper Peeling	(100g)	3,00 €
Beiewuess Balsam	(10g)	1,00 €

Avis sur le projet de budget rectifié de l'année 2024 et le projet de budget de l'année 2025 de l'Office Social du Canton de Redange

Avis favorable du projet de budget de l'année 2025, comme suit :

BUDGET RECTIFIE 2024		Service ordinaire	Service extraordinaire
TOTAL DES RECETTES		2.296.806,24.-	14.036,60.-
TOTAL DES DEPENSES		2.296.806,24.-	9.533,31.-
BONI PROPRE A L'EXERCICE			4.503,29.-
MALI PROPRE A L'EXERCICE			-
BONI DU COMPTE 2023			427.077,01.-
MALI DU COMPTE 2023			
BONI GENERAL			431.580,30.-
MALI GENERAL		23.237,35.-	0,00.-
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire		0,00.-	0,00.-
BONI PRESUME FIN 2024			431.580,30.-
MALI PRESUME FIN 2024		23.237,35.-	0,00.-
BUDGET 2025		Service ordinaire	Service extraordinaire
TOTAL DES RECETTES		2.598.515,16.-	10.635,16.-
TOTAL DES DEPENSES		2.598.515,16.-	6.637,59.-
BONI PROPRE A L'EXERCICE			3.997,57.-
MALI PROPRE A L'EXERCICE			
BONI PRESUME FIN 2024			431.580,30.-
MALI PRESUME FIN 2024		23.237,35.-	0,00.-
BONI GENERAL			435.577,87.-
MALI GENERAL		23.237,35.-	0,00.-
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire		0,00.-	0,00.-
BONI DEFINITIF			435.577,87.-
MALI DEFINITIF		23.237,35.-	0,00.-

Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025

Le conseil communal a approuvé par 6 voix affirmatives contre 5 voix négatives, le budget rectifié 2024 et le budget 2025 comme suit :

Budget rectifié de l'exercice 2024		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	18.808.256,88	791.924,92
Total des dépenses	14.178.970,70	17.005.311,44
Boni propre à l'exercice	4.629.286,18	
Mali propre à l'exercice		16.213.386,52
Boni du compte 2023	8.351.672,15	
Boni général	12.980.958,33	
Mali général		16.213.386,52
Boni présumé fin 2024		
Mali présumé fin 2024		3.232.428,19

Budget de l'exercice 2025		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	19.491.279,24	12.321.503,35
Total des dépenses	15.897.446,40	12.682.908,00
Boni propre à l'exercice	3.593.832,84	
Mali propre à l'exercice		361.404,65
Boni présumé fin 2024		3.232.428,19

Boni général	3.593.832,84	
Mali général		3.593.832,84
Boni définitif 2025	0,00	0,00
Mali définitif	0,00	0,00

HUIS CLOS : Nomination d'un délégué et d'un délégué suppléant auprès du Centre d'Initiative Wiltz Plus « CIGR »

Désignation d'un délégué et d'un délégué suppléant du conseil communal auprès du comité de l'a.s.b.l. CIGR.